



ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU :

DEUXIEME PROGRAMME WALLON DE REDUCTION DES PESTICIDES COUVRANT LA PERIODE 2018-2022 (PWRP_II)

CONCERNE : La demande du Service Public de Wallonie (SPW-DGO3) – Département de l'Environnement et de l'Eau – avenue Prince de Liège, 15 à 5000 Namur dans le cadre du deuxième Programme wallon de réduction des pesticides couvrant la période 2018-2022.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande dont question en objet est ouverte. La durée de l'enquête est de **60 jours**.

La présente enquête est réalisée conformément aux articles D.29 et suivants du livre Ier du Code de l'Environnement.

Cette enquête a pour but de recueillir les remarques et observations du public sur les actions proposées pour réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé et sur l'environnement.

Le dossier complet (Programme et résumé du Programme) peut être consulté à l'administration communale à **partir du 09/02/2017**.

Date d'ouverture d'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
09/02/2017	Administration communale de La Bruyère Place communale, 6 5080 LA BRUYERE, le 10/04/2017 à 16h	Administration communale de La Bruyère Place communale, 6 5080 LA BRUYERE Jusqu'à la clôture de l'enquête publique

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 13h00 à 16h00, le lundi jusque 20h00, au service des Permis d'urbanisme/Permis d'Environnement, Administration communale de La Bruyère, place communale, 6 à 5080 LA BRUYERE.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service communal des Permis d'urbanisme/Permis d'environnement, tél. 081/559.235 (Madame Geneviève GALLEZ).

Les documents sont également consultables en ligne sur le site internet <http://www.NAPAN18-22.BE>

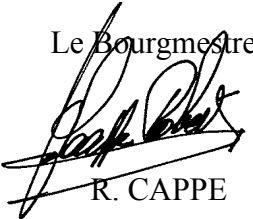
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites (datées et signées sous peine de nullité) ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Il est également possible pour chaque citoyen de formuler ses observations par mail via l'adresse NAPAN@health.fgov.be

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal ayant en charge le dossier (tél. 081/559.235).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du Collège communal ou de l'Administration communale - service des Permis d'urbanisme/d'environnement.

A LA BRUYERE, le 01 février 2017

Le Bourgmestre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Cappe', written over a horizontal line.

R. CAPPE